

Discours du deuxième secrétaire - rentrée solennelle du 25 novembre
2022.

Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle
Sur l'esprit gémissant aux proies aux longs ennuis,
Et que de l'horizon embrassant le cercle
Il nous verse un jour noir plus triste que les nuits ;

Quand la terre est changée en un cachot humide
Où l'espérance, comme une chauve-souris,
S'en va battant les murs de son aile timide
Et se cognant la tête à des plafonds pourris ;

Quand la pluie étale ses immenses traînées
D'une vaste prison imite les barreaux,
Et qu'un peuple muets d'infâmes araignées
Vient tendre ses filets au fond de nos cerveaux ;

Des cloches tout à coup sautent avec furie
Et lancent vers le ciel un affreux hurlement,
Ainsi que les esprits errants et sans patrie
Qui se mettent à geindre opiniâtrement.

Et de longs corbillards, sans Tambour ni musique
Défilent lentement dans mon âme, l'espoir vaincu pleure,
Et l'angoisse atroce, despotique
Sur mon crâne incliné plante son drapeau noir.

Elle est tétanisée

La pression contracte son estomac

Une foule se presse sur la passerelle menant à la Cité judiciaire.

C'est un bâtiment révolutionnaire, futuriste. Le ciel est gris. Elle frissonne.

Les perches des journalistes s'agitent essayant de capter une phrase, un mot.

Les caméras et leurs objectifs noirs et abyssaux sont braqués sur un groupe de personnes avançant tête baissée, la mine grave.

Un homme suit le groupe, courbé. Il tire frénétiquement sur sa cigarette. Il n'est plus un adolescent de 17 ans.

La seule fois où elle l'a vu c'était au commissariat quelques semaines après le drame. Il était venu en pleine nuit, le visage rempli de larmes, les yeux chargés de désespoir, réclamant qu'on le prenne, lui aussi.

Elle avait été bouleversée par cet événement, cet homme a vu ses amis mourir.

Elle se faufile facilement au travers de la foule pour entrer dans le tribunal.

Personne ne fait vraiment attention à elle, depuis le début la police est montrée du doigt, pas elle.

Son nom n'a jamais été cité dans la presse avant l'ouverture du procès et elle ne voulait surtout pas que cela change.

Elle monte rapidement l'escalier en colimaçon montant aux salles d'audience.

Elle s'approche de l'huissier et donne à voix basse son identité. Il l'invite à prendre place sur le banc des prévenus.

Son collègue est déjà là, assis, les bras croisés sur la poitrine, les jambes serrées, il se contente d'un rictus.

Elle scrute la salle aux murs de bois clair. Son regard s'arrête sur une balance contrastée posée sur un hermine dominant l'assistance.

Le noir et le blanc tranchant la balance la met mal à l'aise.

Tout le monde se presse à l'entrée de la salle d'audience 101 du Tribunal de Rennes, le public se serre sur des bancs inconfortables.

La sonnerie retentit, la salle se lève, le tribunal entre, impassible.

Le président Nicolas Léger balaye la salle du regard « Je tiens tout de suite à mettre les choses au clair ce procès ne sera pas le procès de la police ».

C'est un juge dont la réputation n'est plus à faire. Fin juriste, travailleur, ses jugements sont toujours motivés pour ne souffrir d'aucune contestation.

Les prévenus en ont peur, il a la main lourde.

Il s'avance à la barre en retenant sa lèvre inférieure. « Monsieur, Vous êtes Sébastien Gaillemain, vous êtes né le 9 janvier 1974 à Verdun, vous exercez la profession de gardien de la paix ».

Elle s'approche de la barre à son tour essuyant ses mains moites sur ses cuisses « Madame, vous êtes Stéphanie Klein, vous êtes née le 8 mars 1977 à Reims, Vous exercez également la profession de gardien de la paix. »

Madame, Monsieur, il vous est reproché de vous être, à Clichy-Sous-Bois, le 27 octobre 2005, alors que vous pouviez par votre action personnelle

ou en provoquant un secours, sans risque pour vous ou pour les tiers, porter assistance à Zyed Benna, Bouna Traoré et Muhittin Altun, qui se trouvaient en péril, abstenu volontairement de le faire, soit le délit de non assistance à personne en danger.

Le 27 octobre 2005, Zyed, Bouna et Muhittin partent jouer au football, le soleil brille, ils sont une dizaine d'adolescents.

Zyed a 17 ans, il est tunisien. Cela fait 4 ans que sa famille s'est installée à Clichy-sous-Bois.

Il a reçu une éducation stricte, au moindre faux pas, il le sait, son père le renverra au bled.

Il sera présenté comme un garçon réservé, respectueux et passionné de football. Il est inconnu des services de police.

Bouna a 15 ans, il est mauritanien. C'est un garçon coquet, il est serviable et toujours à l'écoute.

Ce jour-là, comme souvent d'ailleurs car il ne peut pas prendre le risque de la perdre, il n'avait pas sa pièce d'identité avec lui, seulement son ballon.

Lui aussi est inconnu des services de police.

Muhittin a raconté au procès « je suis arrivé en France à 14 ans, j'ai essayé de m'intégrer, j'ai fait ce que je pouvais, j'ai essayé de travailler à côté de l'école. Je me suis fait tabasser plusieurs fois par la police pour un simple contrôle. J'avais une famille, une personnalité, j'y arrive plus. »

C'est le mois de ramadan et la plupart des jeunes du groupe doivent impérativement être rentrés avant le coucher du soleil pour rompre le jeûne.

Nous sommes dans les dix derniers jours, à l'approche de la nuit du destin. Les portes de l'enfer sont fermées, les démons sont enchaînés, les portes du paradis sont béantes.

C'est un mois béni.

Vers 17 heures, un appel est passé au commissariat de Livry-Gargan.

Le gardien du funérarium a vu des jeunes entrer dans un chantier, « j'en ai vu un qui faisant le guet ».

TN Livry à BAC 833 « il y a des jeunes sur un chantier en train de dégrader et de voler, il faut intervenir ».

Le brigadier Gaillemain, chauffeur de l'équipage lance le véhicule à toute berzingue, il accélère, les collègues s'équipent à l'arrière du fourgon.

Il sent l'adrénaline et l'appréhension se mêler dans ses veines. Les interventions ne sont pas si fréquentes, il doit être opérationnel.

Un de ses collègues lui plaque l'écusson de la BAC sur le bras en lui lançant un sourire.

Il représente une meute de loups devant des tours.

Les jeunes voient trois véhicules arriver à une allure qui ne laisse pas de doute sur leurs intentions.

Le sang se met à battre dans leur tempe, la peur s'empare de leurs corps, la peur, la plus terrible des passions. Leurs esprits et leurs cœurs sont paralysés.

Seules les jambes caltent à toute vitesse.

Zyed, Bouna et Muhittin se dirigent vers un terrain vague surplombant un cimetière et la centrale électrique de Clichy-sous-Bois.

Sébastien Gaillemain est à la poursuite des 3 jeunes. Il passe un message radio « j'en vois deux qui se dirigent vers le site EDF » Il fait le tour et se poste à l'entrée du site « Il faut cerner le coin ils vont bien finir par ressortir ». 40 secondes plus tard « en même temps s'ils entrent sur le site, je ne donne pas cher de leur peau ».

Il s'agenouille, baisse le son de sa radio, il scrute l'intérieur de la centrale et ne voit personne.

7 minutes s'écoulent, à 17h52, deux jeunes ont été interpellés près du cimetière « On en a 6, on rentre ».

Les silhouettes qui se dirigeaient vers la centrale électrique sont confondus avec les interpellés. Ce ne sont plus que des ombres, elles n'existent plus.

La radio grésille.

Au procès, le brigadier dira ne pas avoir eu conscience que des enfants étaient présents sur le site EDF « j'indique une direction, ce n'était pas une certitude. » Non, il n'a pas vu le danger, non il n'a pas vu l'utilité de déclencher la procédure d'urgence auprès des services EDF, les coups de butoirs des avocats des parties civiles n'y feront rien.

Il s'effondrera face aux larmes des familles.

Pendant ce temps, Zyed, Bouna et Muhittin continuent leur progression dans la centrale électrique. La peur ne les a pas quittés.

30 minutes de vide.

30 minutes que les fonctionnaires de police sont rentrés au commissariat.

Pendant ces 30 minutes, les jeunes continuent d'entendre les échos des aboiements, alors qu'il n'y a pas de chien. Ils sont seuls, plus personne ne les cherche.

La peur devient certitude.

Alors, ils veulent se cacher encore plus.

Ils se retrouvent face à une construction de pierre qui n'a pas de toit.

Cette construction abrite un transformateur électrique.

La vie coule si rapidement dans leurs veines qu'ils franchissent le mur de 4 mètres sans difficulté.

La chaleur est intense à l'intérieur.

Seul un mètre les sépare de la réactance.

Ils sont pris au piège. Ils sont les chauve-souris de Baudelaire battant les murs de leurs ailes timides et se cognant la tête aux plafonds pourris.

Zyed et Bouna sont morts électrocutés par un courant de 20.000 volts, le corps de Muhittin est grièvement brûlé mais toujours en vie.

Au même moment, Stéphanie Klein est en poste au standard du commissariat de Livry. Elle est gardien de la paix stagiaire.

Elle assure également la fonction d'opérateur radio. Son lieu de travail est bruyant.

Elle a entendu les messages radio de son collègue.

Elle a compris qu'il y avait une situation de danger, mais elle ne connaît pas Clichy-sous-Bois, elle n'avait pas connaissance de l'existence d'une centrale, elle a pensé à des bureaux.

Quand le président lui demandera « quand votre collègue vous dit qu'il ne donne pas cher de leur peau, cela ne change rien ? »

Elle soufflera un « non » et s'effondrera en larmes, elle aussi.

A 18H11, le 27 octobre 2005, Stéphanie est en ligne au standard, lorsqu'une coupure de courant plonge le commissariat dans le noir.

Tout le quartier sombre dans l'obscurité.

Une lumière douce de fin de journée. Quand les personnes deviennent des ombres.

Une journée s'achève, la lumière disparaît.

Après le silence, les hurlements et les flammes.

« Il y a les grands frères qui arrivent sur le site pour foutre le bordel. » La panique prend possession des ondes policières.

La peur des uns, remplace la peur des autres.

Elle se répand plus vite qu'un fix d'héroïne.

Le groupe gronde, le groupe qui caillasse, la haine.

Cela fait une demie heure et il n'y aucune nouvelle des victimes.

La police tremble, la confrontation est imminente.

L'odeur de brûlé est forte, elle laissera place à l'odeur de l'essence.

19h15 nous avons deux personnes DELTA CHARLIE DELTA comprenez décédées.

Les pompiers ne peuvent pas entrer sur site, la chaleur est trop forte, le danger immense.

Il est 20H02, seuls résonnent dans la nuit, maintenant tombée les cris désespérés des familles.

Les services de police parle d'hystérie, de délire, c'est une violence hallucinante.

Ils viennent d'apprendre la mort, les jeunes se précipitent sur les lieux et disent que c'est la faute des policiers, qu'il faut les arrêter.

L'indignation, la colère, la rage.

Les premiers cocktails molotov s'écrasent sur les voitures éclairant les ténèbres.

La révolte sociale pour les uns, l'expression d'une violence insupportable pour les autres.

La polarisation, le chaos.

La fureur des cloches du poète se répand comme une traînée de poudre.

La France s'enflamme, la fracture crépite, l'état d'urgence est déclaré.

Après 10 ans de procédure, le procès s'est tenu pendant 5 jours à Rennes.

Deux dizaines de magistrats ont été amenés à se pencher sur l'affaire Clichy.

Le juge d'instruction de Bobigny était pour le procès, la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris était contre.

Après un arrêt de cassation, c'est la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de RENNES qui eût le dernier mot.

L'accusation était portée par la partie civile, le parquet était singulièrement du côté de la défense, depuis le 1^{er} jour, indivisible, exemple des conséquences du manque d'indépendance.

Parce qu'il faut se rendre à l'évidence, certains procès sont nécessaires.

Maître Mignard, avocat des parties civiles le sait lui aussi. La mort de Zyed et Bouna a provoqué un cataclysme. Il ne connaissait pas Clichy-sous-Bois.

Il y a découvert des torrents de larmes à l'image de la pluie étalant ses immenses traînées imitant une prison sans mur.

Il y a découvert des gens qui vivent avec le sentiment d'injustice. Des jeunes témoignant des contrôles au faciès, tous les jours, plusieurs fois par jour.

On lui a raconté les humiliations, les violences physiques, les violences morales, l'irrespect.

Il en est persuadé, il n'y aurait pas eu ce drame s'il n'y avait pas eu un apartheid aussi grave, aussi purulent.

Deux ans que la police de proximité avait été supprimée, un ministre de l'Intérieur qui promet un nettoyage au karcher, une politique du chiffre qui impose comme objectif toujours plus d'interpellation.

La BAC occupe le terrain, la peur s'est installée.

C'est elle qui fait courir les jeunes à la vue de la police.

Dans l'affaire Clichy, il a été établi que les jeunes n'ont commis aucune infraction.

Mais il y a des quartiers dans ce pays où courir devient une infraction pénale.

Muhittin a dit au procès qu'il aurait préféré se faire tabasser que de fuir.

Le président lui fit remarquer que personne ne s'était fait tabasser ce soir là.

Les deux hommes restèrent se regarder en silence, tout était dans ce regard.

Ce jour-là il y a eu une battue.

L'interpellation c'est tout ce qui comptait, 3 équipages, 14 fonctionnaires de police.

Pourquoi cet extraordinaire déploiement de police ? Pourquoi ? pour des jeunes qui se seraient introduit sur un chantier alors qu'il rentrait du foot ? vraiment.

Pendant un jour et demi on nous fait croire qu'il n'y a pas de course poursuite, on ment.

Des émeutes naissent de ce mensonge.

Ces émeutes ont marqué l'histoire de notre pays et nous ne pouvez pas l'occulter.

Sébastien Gaillemain ne pouvait ignorer la présence des enfants dans le site EDF, il le sait, il le dit, il les cherche.

Ils sont convaincus qu'il y a plus que 6 enfants. On interpelle 6 enfants et on rentre. Mais non ! On ne rentre pas.

Le policier aurait du crier à s'en rompre les cordes vocales pour sauver les jeunes.

Au lieu de cela il se tait, il s'agenouille, il baisse le son de sa radio, ce qu'on veut c'est interpeler, on ne pense pas à sauver.

Dès lors qu'il n'y avait pas le compte, il fallait s'assurer que tous les enfants étaient en sécurité.

Quant au brigadier Klein, elle a reconnu avoir eu conscience du danger. Pour autant elle n'agit pas. Elle fait répéter le message mais elle n'a aucune réaction. Elle ne va même pas en référer à son supérieur. Pourtant, elle était la mieux placée pour alerter les services EDF.

Et faut-il préciser que 12 autres fonctionnaires de police ont entendu les messages radio sans que cela provoque la moindre émotion ?

Les policiers n'ont pas voulu délibérément que les enfants meurent mais si un seul policier s'était intéressé à leur sécurité il seraient en vie.

Mais ils ont fait le choix de l'interpellation, à tout prix.

La sécurité des jeunes ne les a jamais concernés.

Les déclarations du brigadier sont confondantes, il pense à alerter ses collègues du danger, il a peur pour ses collègues, il ne pense jamais au danger couru par les adolescents, il fait un choix, il discrimine les dangers en fonction de la personne.

Sauf que ces deux personnes sont gardiens de la paix, leur rôle est de nous protéger de manière indiscriminée.

On parle de fracture sociale, je vous parle de fracture raciale.

Monsieur le Président, ce dont les familles ont besoin c'est de droit, savoir qu'elles ont droit au droit.

Le hasard a fait que vous êtes en charge d'une part de notre histoire.

Madame Monsieur je ne vous hais pas, vous faites un métier difficile, sans vous se serait invivable.

Mais il faut nous réconcilier, il faut les condamner.

Maître Mignard regagné sa place ému et éreinté.

Maître MERCHAT, avocat au barreau de Bobigny se lève, c'est un homme de taille moyenne de 67 ans, crinière argentée et sourcils drus. C'est un ancien policier.

Pour lui, ce dossier dépassait l'entendement.

La propagande autour de cette affaire avait été insupportable.

L'instrumentalisation de la partie adverse, la presse bienpensante avait déjà déclaré coupables ses clients, peuple d'araignées tendant ses filets au fond de nos cerveaux.

Personne n'avait évoqué les détails de l'affaire, les 30 minutes où les enfants ne sont pas poursuivis, leur entrée dans le transformateur au bout de ces 30 minutes, l'interpellation des deux jeunes dans le cimetière prêtant à confusion.

Sauf que résumer c'est forcément trahir.

Résumer c'est de dire qu'il y a les gentils d'un côté et les méchants de l'autre, la lumière et les ténèbres, le vrai, le faux, le juste, l'injuste,

Résumer c'est forcément trahir de soutenir qu'il y a les âmes en peine d'un côté et les cœurs secs de l'autre.

Vous n'êtes pas dupe. Vous avez scruté la personnalité des deux prévenus et la conclusion ne fait aucun doute.

Il est évident que si ces deux personnes avaient eu conscience d'un danger elles auraient donné l'alerte.

Ils sont de chair, de sang et de cœur.

Leur émotion et leur sincérité sont des preuves indiscutables.

Alors doit-on accepter que le drame occulte l'équité, la justice et même le bon sens ?

C'est la peur qui les a conduit à la mort. La peur irrationnelle, l'émotion la plus profonde, la plus inquantifiable.

Sébastien Gaillemain et Stéphanie Klein ne sont pas responsables de cette peur.

Elle les dépasse complètement.

Ces deux policiers sont des gens comme les autres, les jeunes sont des jeunes comme les autres, comment arrive-t-on à un tel drame ?

Qu'est ce qui a changé aujourd'hui ? Est-ce que les jeunes courent moins à la vue de la police ? non ! Est-ce qu'ils se sentent en sécurité face à la police ? Non

Et les policiers vous croyez que leur situation s'est améliorée ? J'invite les flicologues, les flicophobes, les flicophages à passer leur uniforme pour imprégner leur angélisme d'un peu de réalisme.

Oui ces garçons sont morts pour rien, oui leur mort est absurde et il est aussi absurde de faire le procès de l'absurdité.

Ces 2 policiers ne peuvent pas être déclarés coupables des dérives d'une société qui a mal.

Et puis ce n'est pas un procès qu'elle qu'en soit son issue, qui calmera la douleur, seul le pardon efface le sang et les larmes.

A la fin de la plaidoirie de la défense, le père de Zyed essuie la larme de colère qu'il n'a pas pu retenir.

Au moment du délibéré, la salle est bondée, la tension est à son comble.

La sonnerie, le tribunal entre toujours impassible.

Sa gorge est serrée, elle ne peut même pas déglutir.

Madame, Monsieur, le Tribunal, après en avoir délibéré, vous relaxe des fins de la poursuite.

Elle laisse éclater un soupir de soulagement.

Elle sent l'agitation derrière elle, elle n'ose pas bouger.

Les familles crient à l'injustice « l'impunité doit cesser » « pas de justice, pas de paix ».

Elle a peur. Elle est tétanisée.

La salle se vide, elle ne bouge pas, elle ne veut plus voir le désespoir.

Les familles de Zyed et Bouna s'expriment devant les journalistes, leur dignité est intacte.

Elle se faufile et descend les escaliers rapidement.

L'air est frais, une averse de pluie lui cingle le visage.

Elle se souvient alors que depuis les faits, un commissariat a ouvert ses portes à Clichy-sous-Bois et à ce nouvel écusson que la BAC de Colombes arbore : un groupe de bâtiments et un poing, serré, sur des éclairs d'électricité.

Chers amis, nous nous nourrissons aux jugements, nous nous nourrissons aux clichés.

C'est comme si nous nous battions pour être à l'avant d'un avion qui va tout droit vers le crash.

Mais allons nous supporter encore longtemps les longs corbillards ?

L'angoisse, le désespoir, l'enfermement, le spleen d'une société qui souffre à l'image des souffrances intérieures du poète.

Il est temps de sortir de la caverne, de viser un idéal, de s'élever, de chercher la lumière sinon nous mourrons dans la plus grande indignité.

Se laisser guider par la peur ne mènera à rien sinon au désespoir.

Nous sommes un peuple, pas une simple somme d'individualités, ni des groupes de personnes s'opposant en s'essentialisant.

C'est ensemble que nous devons dépasser le marasme insupportable dans lequel nous nous vautrons depuis beaucoup trop longtemps.

La peur ne peut plus guider nos vies, nos choix.

Parce que dans la vie, rien n'est à craindre, tout doit être compris. Le moment est venu de comprendre davantage, afin de craindre moins.